



Institut
Saint Dominique
de Rome



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Livret de famille
- Un extrait ou certificat de naissance ou photocopie du livret de famille
- Photocopie du passeport ou d'une pièce d'identité de l'élève
- Photocopie du passeport ou d'une pièce d'identité des parents ou du tuteur légal
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- Un acte de baptême, si l'enfant est baptisé
- Deux photographies d'identité
- La photocopie des certificats de vaccinations
- L'exeat de l'établissement précédent
- Le livret scolaire, les photocopies des bulletins
- La demande d'inscription dûment remplie
- La fiche scolaire dûment remplie
- La fiche économat dûment remplie
- La fiche de l'infirmerie dûment remplie

L'Institution se réserve le droit de faire passer des tests de niveau scolaire en fonction de l'établissement d'origine pour déterminer la classe d'admission.

L'inscription d'un élève implique l'adhésion au caractère propre de l'enseignement catholique, à notre projet éducatif et au règlement intérieur de notre institution.

L'inscription d'un élève n'est définitive qu'après le versement des arrhes requises (non remboursables) et l'envoi du dossier complet.